

TRANSFORMATIONS POLITIQUES ET ECONOMIQUES ET
CROISSANCE URBAINE EN ALGERIE. ESSAI DE PERIODISATION (1)

Par Bouziane SEMMOUD,

Tout au long et notamment à la fin de la période coloniale, la crise économique est génératrice de croissance urbaine. Les poussées urbaines se produisent en effet au rythme des crises de la campagne, support de l'économie agro-exportatrice mise en place aux dépens des équilibres alimentaires antérieurs. La responsabilité incombe justement à la ville coloniale ou colonisée et la fonction prédatrice que lui assigne le système qui l'a générée ou intégrée et qui se traduit par des prélèvements massifs qu'elle opère sur les campagnes. On n'en citera ici- et pour mémoire- que deux formes. Par sa domination foncière, la ville drainait une rente considérable, souvent à la mesure de l'espace couvert et de sa propre taille. Elle déstructurait par là même les communautés paysannes privées de tout ou partie de leurs terroirs. Sa domination commerciale passe par la destruction des rapports traditionnels ville-campagne et une insertion brutale ou subtile des échanges dans la circulation capitaliste de marchandises.

La ville que les mécanismes du capitalisme colonial a générée est une ville dédoublée y compris par les centres, mais non dualiste puisque des liens de dépendance amarrent la ville algérienne à la ville européenne. Il y a celle qui traduit une opulence résultant du pillage colonial, celle-là même qui fut présentée souvent comme la "preuve du succès" de la colonisation

(1) Communication présentée au colloque *Processus d'Urbanisation en Afrique*. Laboratoire Tiers Monde, Paris VII, Décembre 1985.

alors qu'elle n'était qu'un édifice hissé sur des supports économiques artificiels et précaires. Et il y a celle qui accumulait la misère nécessaire pour que la prospérité de la première soit réalisée et entretenue. C'est celle-là même qu'A. PRENANT présentera à propos de Sétif, dès 1952, comme le symbole de la pauvreté urbaine, suivi en cela par M. COQUERY en 1960 sur le cas d'Oran.

Ces précisions nous tentera dans cette note de saisir les effets des changements politiques et économiques sur le processus d'urbanisation de l'Algérie indépendante en examinant ses trois dimensions : économique, démographique et spatiale. L'essai de périodisation demeure imparfait mais il résume les grandes étapes significatives des changements de modalités, de rythmes et de formes de la croissance urbaine.

a. 1962 - 1966 : C'est une phase d'hésitations politiques et surtout de stagnation économique au cours de laquelle la réappropriation de la ville par la population algérienne s'accompagne d'un approfondissement de la crise urbaine. Rappelons pour commencer que différemment des pays voisins moins bouleversés par une occupation coloniale moins longue et moins violente, l'indépendance politique de l'Algérie a pris, malgré les accords d'Evian, la forme d'une sévère rupture, créant une forte discontinuité avec le système économique et social antérieur.

C'est d'abord dans les campagnes qu'il convient de chercher les causes de l'approfondissement de la crise des villes algériennes, une crise qui sévit depuis 1940, à peine atténuée par le Plan de Constantine. Outre la baisse vertigineuse des revenus de l'agriculture exportatrice brutalement confrontée à la vérité des prix mondiaux alors qu'elle bénéficiait jusque là de garanties "métropolitaines" considérables (achat des produits en particulier du vin à des prix supérieurs à ceux du marché, financement des infrastructures notamment hydrauliques...), l'autogestion d'abord largement spontanée puis codifiée détruisait une grande partie de la base foncière des villes. Au sein des villes, les chantiers du Plan de Constantine sont brutalement arrêtés et

Le faible potentiel industriel subit des perturbations considérables : départ de patrons, gérants et techniciens et fermeture d'usines même si certaines grandes sociétés (Berliet...) n'ont pas interrompu leurs activités, détérioration de matériel et rupture des approvisionnements pour une industrie presque totalement dépendante de la France. La remise en état de ce potentiel est progressive et s'accompagne en partie de sa nationalisation, après un court passage par l'autogestion. Le tout se traduit par une réduction très nette des revenus urbains, en aucun cas compensée par le saupoudrage d'industries de type import-substitution, et par un chômage urbain d'une ampleur sans précédent qui touche en fait les populations rurales transférées massivement en ville au cours de la guerre de libération. Les migrations vers les villes se poursuivent et s'accroissent à la faveur de l'indépendance et de l'exode européen. Il en résulte une accumulation de populations en ville sans rapport avec la quantité d'emplois disponibles en recul et encore moins avec les structures d'accueil. Oran constitue une exception du fait de l'importance du parc immobilier libéré et de l'existence dans son arrière-pays d'un réseau dense de villes et de centres ruraux.

L'autogestion est certes appliquée, contrecarrant les visées de certaines couches sociales sur la terre mais son amarage par trop fort aux structures de l'Etat va être un des facteurs de dysfonctionnement et de stagnation de la productivité. Par contre, la Révolution Agraire est retardée, épargnant une partie des revenus fonciers de la ville surtout que certains grands propriétaires algériens avaient au cours de la guerre contracté des transactions avantageuses (Benachenou, 1983). Cette rente est systématiquement recyclée dans l'économie urbaine en particulier celle des grandes villes. Elle est notamment investie dans les activités commerciales. Et si l'on tient compte du sous-équipement des campagnes et des petits centres, nous comprenons la perpétuation de la domination commerciale désormais transférée à une bourgeoisie algérienne en cours de constitution ou de reconversion.

Du point de vue spatial, la ville algérienne ne bouge pour ainsi dire pas. Hormis les unités industrielles précitées encore que beaucoup d'ateliers de confection aient été installés dans des locaux préexistants, les quelques écoles primaires construites en périphérie et des opérations d'éclat somme toute limitées de résorption des bidonvilles, l'espace urbain semble frappé de paralysie. En revanche, sa fonction est bouleversée et son contenu se modifie. Au delà de la substitution d'une population à une autre, plus ou moins massive selon que la minorité européenne était forte ou faible, les modes de redistribution de la population algérienne dans la ville décolonisée constituent un des facteurs d'explication de l'espace social actuel. Le cas d'Oran en révèle les tendances majeures. Le centre européen et ses extensions sont "conquises" par les habitants des quartiers algériens surpeuplés qu'ils soient centraux ou périphériques. Medina Jdida, le doublet central algérien d'Oran voit les trois quarts de sa population de 1961 glisser vers la ville ex-coloniale. Sa part dans la population algérienne passe de 14,2 % à 2,4 %. Les villages des Planteurs, accrochés aux pentes du Mardjajo lâchent 22.000 habitants sur les 40.000 qu'ils comptaient à la veille de l'indépendance. Un autre exemple, Tidjiddit, le vieux quartier dégradé de Mostaganem se déleste du tiers de sa population (B.SEMMOUD, 1985). Les périphéries perdent en réalité beaucoup plus d'habitants. Elles se renouvellent par des apports ruraux massifs mais insuffisants pour compenser les départs. Les apports urbains se dirigent essentiellement vers les centres ou leurs extensions. La redistribution est d'abord socialement indifférenciée mais devient de plus en plus sélective, donnant même lieu à des mouvements de reflux vers les quartiers périphériques. En définitive, la réappropriation du centre ex-colonial notamment du quartier des affaires est le fait des commerçants aisés de Medina Jdida ou d'immigrés urbains issus des villes possédant une bourgeoisie à base agraire, artisanale ou commerciale : Tlemcen, Mascara, Oujda...

b. 1967 - 1970.

Cette étape voit se mettre en pratique la première phase de la stratégie d'industrialisation à travers la mise en place des industries de base dans les pôles littoraux, complexes d'Arzew et de Annaba, ou unité isolée comme à Ghazaouet. Parallèlement, un code des investissements, le deuxième de l'Algérie indépendante, promulgué en 1966 tente, avec peu de succès, d'orienter le capital privé vers des activités véritablement productives. L'industrie privée est un peu du commerce ; en cela, elle assure une continuité avec le système colonial. Aussi sa caractéristique spatiale principale sera-t-elle sa localisation dans les grandes villes (Oran, Alger, Constantine) et leurs couronnes suburbaines sauf quand il y a présence d'une tradition manufacturière et/ou d'une accumulation souvent par transfert, de profits commerciaux importants : Tlemcen, Médéa, Ghardaïa (B. Semmoud, 1984).

Cette phase détermine déjà la concentration actuelle d'investissements publics et privés. En 1984, le principal foyer industriel de l'Ouest algérien s'étend d'Oran à Arzew avec 325 unités, 32.000 salariés et un capital supérieur à 20 milliards de D.A.

Jusqu'en 1970, le fait industriel étant limité à quelques points forts du littoral, l'exode rural demeure le moteur de la croissance urbaine intérieure. Les villes intérieures ou enclavées continuent à se gonfler de ruraux déracinés et n'en relâchent qu'une partie vers les grandes villes. Parallèlement, elles y laissent partir leur population urbaine ou les plus anciens des néo-urbains, faute de leur offrir des emplois à la mesure de l'instruction ou de la qualification qu'elles leur ont assurée. La polarisation des mouvements migratoires par les grandes villes notamment littorales et leurs centres satellites est un fait marquant de cette étape. Elle y détermine une croissance démographique qui s'accomplit aux dépens des organismes urbains intérieurs.

A Oran, le desserrement antérieur des périphéries a été tel que les nouveaux arrivés trouvent sans difficulté à se loger. A l'échelle de l'ensemble de la ville, voire de l'Oranie littorale, il faudra attendre 1973 pour voir se profiler les premières manifestations de la crise du logement. Rappelons qu'au recensement

de 1966, cette contrée est l'une des rares régions d'Algérie à totaliser une quantité de population inférieure à celle qu'elle abritait en 1960, européens compris.

La croissance spatiale liée à l'habitat et aux équipements demeure dans l'ensemble insignifiante sauf quand l'industrialisation massive ne trouve pas un minimum de structures d'accueil : l'implantation de bidonvilles à Annaba - El Hadjar suit les rythmes de création d'emplois de chantier et de production ; quelques immeubles sont réalisés à Arzew même. A Oran, hormis l'achèvement des "carcasses" d'immeubles abandonnées par le Plan de Constantine, la croissance spatiale, infime, concerne des équipements scolaires élémentaires et de formation supérieure encore qu'il s'agisse parfois d'utilisation d'anciens locaux des spécialisés : Université d'Oran, Institut Algérien du Pétrole d'Es Sénia..., ce qui n'est pas spécifique d'Oran : Instituts pétrochimiques de Boumerdès...

c. 1971 - 1979.

C'est l'étape des grands bouleversements structurels. Les pôles littoraux (Arzew, Rouïba-Reghaïa, Annaba-El Hadjar) se renforcent et s'enrichissent d'un deuxième pôle pétrochimique : Skikda. En même temps, des pôles régionaux sont mis en place et du fait de leur orientation (industries d'intégration), ils créent un grand nombre d'emplois : Sidi Bel Abbès, Tlemcen, Chlef, Sétif, Constantine, Guelma... Dans un second temps, parfois simultanément, une diffusion extrême du fait industriel est opérée à l'échelle du territoire national.

Parallèlement à la création de cette base économique élargie, des décisions politiques importantes sont prises dans la foulée de la radicalisation du régime vis-à-vis du capital étranger qu'illustre la nationalisation des hydrocarbures en 1971. L'application de la charte de la Révolution Agraire achève de rompre le flux de la rente foncière vers les villes, du moins pour l'essentiel car les détournements ne sont pas absents. Le monopole de l'Etat sur le commerce extérieur supprime l'Import-Export. Enfin, les structures publiques de distribution se développent toutes grise, du commerce de gros à la distribution de détail ; leur

l'emploi spatial est favorisé par le découpage administratif de 1974. La prédominance des bourgeoisies citadines algériennes dans la fonction de desserte est certes entamée mais non supprimée. D'une part le système coopératif de commercialisation de fruits et légumes s'avère peu efficace : lourdeurs administratives, profits supplémentaires prélevés par des administrations urbaines déterminant l'organisation d'un marché parallèle initié par des "entrepreneurs" urbains, souvent d'anciens mandataires. D'autre part, la très faible application de la troisième phase de la Révolution Agraire, consacrée au domaine pastoral maintient la main mise des urbains sur le marché des viandes tant par la possession du cheptel, les anciens éleveurs devenant des bergers, que par le monopole qu'ils exercent sur l'activité du maquignonage (1). Enfin, les industriels privés assurent eux-mêmes la distribution de leurs produits. Ils vont bénéficier, comme du reste les maquignons et les mandataires, des revenus salariaux que la nouvelle industrie publique injecte dans les agglomérations urbaines et leur proche région (B. Semmoud, 1985).

Quelles sont les implications démographiques de cette nouvelle industrie publique dont la place est relativement homogénéisée dans l'espace national malgré l'existence de nombreuses poches de sous-industrialisation ? Les migrations se complexifiant, des échanges interurbains d'hommes s'organisent de plus en plus puissants et l'exode rural tend à se transformer en migrations alternantes. On assiste notamment à l'avènement du mouvement de redistribution de populations par les pôles littoraux et les grandes villes vers les moyennes ou petites villes, leur restituant souvent leur propre population qui les avait désertées des années auparavant (B. Semmoud, 1983). Emploi industriel ou para-industriel et migrations de travail définitives ou alternantes sont à l'origine de la diversification et de la ramification du réseau urbain.

(1). La pénurie de viande au cours des mois de Janvier-Février 1986 sur certains marchés urbains ne traduit-elle pas la puissance de cette couche sociale qui n'hésite pas à engager une épreuve de force pour obtenir des augmentations de prix telles que, conjuguées à celle que connaît le marché des fruits et légumes, elles auront pour effet d'annuler les récentes améliorations salariales apportées par l'application du Statut Général du Travailleur.

Ainsi, changement de fonction, accès à l'emploi urbain mais aussi à la consommation déterminent l'insertion de nouvelles localités dans le système urbain. Celle-ci explique une partie de la croissance urbaine, parfois relativement plus sinon autant que la croissance des organismes urbains existants. Elle contribue autour des pôles littoraux à la formation de régions urbaines : Mitidja, Plateau d'Oran-Arzew.

L'éclatement des villes ou des centres en cours d'urbanisation est le fait marquant de cette période. Il prend globalement quatre formes principales : les zones industrielles, les grands ensembles d'habitat collectif, l'habitat individuel et les équipements et services.

Les Z.I. (zones industrielles) constituent au cours de cette étape un instrument privilégié d'accueil au développement. Bien que le souci de regrouper les activités industrielles dans les zones aménagées au préalable soit antérieure à l'indépendance (Plan de Constantine), la procédure des Z.I. est mise en place en 1970 et codifiée seulement en 1975. Soixante dix Z.I. sont lancées ou délimitées et aménagées quand elle existaient, totalisant 10.500 ha (T. Guerroudj, 1985) dont voici quelques exemples classés selon la surface occupée :

Arzew	: 2.200 ha	Rouiba-Reghaïa	: 730 ha	O.Smar	: 116ha
El Hadjar	: 2.000 ha	Es-Sénia	: 525 ha	Sig	: 120ha
		Hassi Ameur	: 314 ha	Chtebo (Oran)	: 210ha

Implantées à proximité des agglomérations, elles consomment un espace péri-urbain à double titre, pour leurs propres installations : unités de production, de maintenance et de distribution, centres de formation et pour les besoins en logements et services que détermine son appel plus ou moins massif à l'extérieur de main d'oeuvre qualifiée. Elles constituent le moteur essentiel d'un éclatement de l'espace urbain qui se poursuit encore.

Autre forme dominante de la croissance urbaine, la réalisation de grands ensembles collectifs démarre avec le deuxième Plan quadriennal (1974-1977). Elle est à la fois induite et nécessaire eu égard aux options du pays qui visent un développement

autant économique que social. Elle s'effectue majoritairement dans des Z.H.U.N. (Zones d'habitat urbain nouvelles), conçues au départ comme un outil de planification spatiale né d'une part de la volonté de maîtriser et d'orienter l'extension de l'espace logeable rendue nécessaire par une croissance démographique stimulée pour une large part par le développement économique et d'autre part de la nécessité de structurer les quartiers périphériques anciens. C'est en réalité une procédure d'urbanisme opérationnel qui ne peut être assimilée à un instrument d'aménagement du fait de la multitude d'opérateurs qui y interviennent. Rendue obligatoire à partir de sa codification en 1975 - elle ne l'est plus depuis 1981 -, elle modèle aujourd'hui la quasi-totalité des espaces péri-urbains. 149 Z.H.U.N. sont en cours d'études et partiellement lancées en 1980. Déjà en 1977, le nombre de logements en chantier dans ce cadre à Oran, s'élève à 4294 répartis entre trois Z.H.U.N., soit 80 % de leur capacité initiale. A Mostaganem, 1.800 logements sont alors en construction.

L'initiative individuelle ne sera encouragée qu'à la fin de la période par la création, sur les réserves foncières communales, de lotissements et la constitution de coopératives immobilières, permettant aux surplus privés précités de s'investir plus systématiquement dans " la pierre ". En 1978, à peine une quinzaine de coopératives immobilières avaient acquis leur terrain à Oran (A. Prenant, 1981). Dans cette ville, l'habitat individuel densifie les anciennes extensions de la ville européenne (classe aisée) ; il étend et densifie les quartiers périphériques spontanés dans l'illégalité totale.

La place tenue enfin par les équipements et services dans l'extension urbaine est encore limitée mais non négligeable. Leur développement traduit l'effort public qui tend à permettre aux villes d'assurer l'encadrement régional ou local qui leur est assigné et de limiter la dépendance des périphéries urbaines vis-à-vis des quartiers centraux.

d. 1980 - 1985 ou la phase des réajustements économiques.

Cette période se caractérise par un ralentissement sensible du processus d'industrialisation qui se limite à achever le

projets en souffrance et à promouvoir, avec peu de succès du reste, la petite et moyenne industrie, et par le souci des pouvoirs publics de rentabiliser l'appareil productif mis en place. Il en résulte une stagnation relative des revenus salariaux distribués par la nouvelle industrie, et quand elles ont lieu (application du Statut Général du Travailleur), les augmentations qui ne constituent en fait qu'une harmonisation des rémunérations, ne parviennent même pas à parer les effets d'une inflation très peu maîtrisée et sûrement considérablement sous-estimée.

Cependant, la restructuration des Sociétés et Offices publics en Entreprises nationales qu'accompagne une décentralisation des sièges sociaux et une application plus efficace de la grille nationale d'équipement qui s'élargit avec le découpage administratif de 1985, ont pour effet d'apporter à beaucoup de villes de nouvelles fonctions et de nouveaux emplois tertiaires.

Parallèlement, la relance du secteur privé est assurée. La loi du 21 Aout 1982 abroge le code des investissements de 1966 et fixe de nouvelles conditions et procédures qui tiennent compte de la concentration du capital privé qui s'est opérée au cours des vingt dernières années. Malgré les avantages de divers ordres offerts aux entreprises qui s'implanteraient dans les zones déprimées, le capital privé choisit encore les pôles développés. Cela signifie un renforcement de la croissance littorale.

Par ailleurs, alors qu'à la campagne, la réalisation des investissements agricoles est vigoureusement prise en charge : travaux hydrauliques, restructuration foncière et financière des domaines agricoles socialistes, octroi de crédits à la petite paysannerie, certains circuits de distribution sont libéralisés notamment des fruits et légumes. Cette décision, si elle a provoqué dans un premier temps une apparence d'abondance sur les marchés, elle a rendu possible à court terme une spéculation effrénée qui érode sérieusement le pouvoir d'achat des travailleurs. Les prix pratiqués au début de 1986 impliquent obligatoirement un repli de la diversification du modèle de consommation. Le transfert des revenus salariaux vers la bourgeoisie commerçante et industrielle connaît actuellement une accélération sans précédent.

Du point de vue de la planification du développement économique et social, le trait marquant de la période reste la meilleure prise en charge des besoins sociaux notamment de la question du logement, non seulement par les investissements qui leur sont consacrés (192,5 millions de D.A. soit 34,3 % des prévisions du Plan quinquennal 1980-1984), mais aussi par un suivi rigoureux des réalisations. La croissance urbaine en cours en porte les marques.

Jusqu'en 1980, les villages de la Révolution Agraire constituent à la campagne, la seule forme de réalisation de logements ruraux. Depuis, une politique d'habitat rural plus globale et apparemment mieux concrétisée intègre les projets d'extension des villages existants et les opérations d'assainissement de l'habitat des domaines socialistes. Dans les villes, les périphéries urbaines se transforment en chantiers de construction de logements collectifs mais aussi d'équipements d'accompagnement et d'habitat individuel.

Au niveau de l'habitat collectif il n'y a pas de rupture avec la période précédente. Les réalisations enregistrent une très forte accélération. Le plan quinquennal ayant hérité des chantiers lancés pendant le second plan quadriennal, les bilans annuels arrêtés par la wilayate ne peuvent que cumuler les logements achevés avant 1980 et ceux réalisés après au titre du programme des restes à réaliser. A la fin de 1983, et si on prend l'exemple de la wilaya d'Oran, celui-ci accuse encore du retard (7.674 logements achevés sur un programme de 10.738), mais la quasi-totalité des programmes du 1er Plan quinquennal sont lancés (11.378 sur 15.142 logements) et l'état d'avancement des chantiers est appréciable mais variable. A l'échelle nationale, le nombre des Z.H.U.N. dont les études sont achevées et la réalisation plus ou moins avancée atteint 200 en 1984. Elles occupent une superficie totale de 20.680 ha et ont une capacité de 600.000 logements (T. Guerroudj, 1985). Onze des treize Z.H.U.N. programmées en Oranie littorale sont achevées ou en cours et partiellement habitées. Les superficies réservées aux cinq Z.H.U.N. d'Oran s'élèvent à 630 ha. Elles étendent la ville le long de 3 axes, au

Sud-Ouest, à l'Est et au Sud-Est. A Afzew, c'est sur 242 ha que s'étalent les deux Z.H.U.N., étendant considérablement la ville vers l'Ouest, en direction d'Oran. En 1985, un chantier de 4.000 logements vient s'ajouter aux 3.320 logements de la première Z.H.U.N. habités aux deux-tiers. Le parc immobilier dont disposait la ville en 1977 devra à terme tripler, passant de 3.730 à 11.140 logements sans compter les opérations de rénovation.

L'initiative individuelle, auparavant timide, participe activement à l'éclatement de la ville. Son déploiement sur l'espace urbain traduit les distorsions qui affectent la répartition des revenus. Elle introduit des différenciations socio-spatiales très nettes. L'occupation des nouveaux espaces périphériques est en effet socialement bien plus différenciée que celle de la ville réappropriée. A Oran, aux extensions de l'habitat spontané des quartiers de Si Salah (ex Les Planteurs) ou de Haï Fellaoucène (ex Sanchidrian), s'opposent les nouveaux quartiers de villas plus ou moins somptueuses des extensions de Haï Saddikia (ex - Gambetta) et de Haï Salam densifié (ex St. Hubert) ou encore ceux plus diversifiés des coopératives immobilières d'Essénia et de Bir El Djir dans lesquelles on décèle toutefois une prédominance des catégories professionnelles à revenus élevés : industriels; commerçants, professions libérales... La récente loi sur la promotion immobilière, si elle décharge l'Etat d'une partie de l'effort de réalisation devenu âpre avec la très forte réduction des revenus des hydrocarbures, elle risque d'accélérer une structuration socio-spatiale qui s'annonce sévère et compromettante pour l'aménagement de l'espace urbain.

Nouvelles fonctions et développement de l'habitat imposent l'accélération du rythme de réalisation d'équipements et d'infrastructure. La multiplicité des besoins sociaux nés du développement impose leur diversification. Aux structures de formation privilégiées au cours de la période précédente, s'ajoutent les équipements de santé, d'encadrement administratif, de culture, de sport... et les structures de distribution (stockage, points et magasins de vente). L'extrême diffusion dans les campagnes des niveaux plus ou moins élémentaires de ces services détermine leur développement hiérarchisé dans les organismes urbains. Aussi l'ampleur de leur participation à l'extension de

l'espace dépend-elle de la place que ces organismes occupent dans le réseau urbain.

"La construction d'une économie nationale" qui constitue la toile de fond des changements intervenus depuis l'indépendance, apparaît ainsi traversée par des processus dialectiques de structuration / destruction / restructuration et au sein de chacune des périodes définies, de mutations socialement contradictoires. Quelle que soit l'ampleur des mouvements de restructuration en cours, le changement industriel et le développement d'un secteur public puissant continuent à marquer l'économie, la société et l'espace urbains. Leurs effets expliquent indéniablement aujourd'hui le taux de croissance relativement élevé que connaît l'économie algérienne en dépit des difficultés de l'environnement international (1). Ils expliquent directement ou indirectement les changements urbains notamment le changement social. Ainsi si la mise en place et le fonctionnement du système industriel ont généré la croissance urbaine ; ils ont eu aussi pour effet de réduire considérablement la pauvreté urbaine. Et les formes urbaines considérées ici auparavant ou ailleurs aujourd'hui encore, comme la marque de sous-intégration urbaine (habitat précaire) sont maintenant le reflet d'une sévère crise de logement, la manifestation la plus fréquente des déséquilibres urbains que ne manque pas de générer toute crise de croissance. Recul de la pauvreté certes mais différenciations sociales nettes tant au sein du salariat développé qu'entre ce salariat et les couches sociales à revenus très élevés et qui vont de plus en plus déterminer l'organisation des nouveaux espaces urbains.

(1). Hors hydrocarbures.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BENACHEHOU (A). L'expérience algérienne de planification et de développement, 1962-1982. O.P.U. Alger, 1983.

SEMMOUD (B). Industrialisation et mutations de l'espace dans les plaines littorales oranaises, p. 636.T.E. Université de Paris VII, 1985.

SEMMOUD (B) Industrialisation et réorganisation de l'espace en Algérie. Espace régional, espace national. Annuaire d'Afrique du Nord, CNRS, 1983.

SEMMOUD (B) Contribution à l'étude de la structure et de la formation des collectifs de travail dans l'industrie algérienne. Annuaire d'Afrique du Nord, CNRS 1982.

GUERROUDJ (T.) Instruments et procédures d'urbanisme en Algérie. Communication au séminaire Shelter policies in Socialist third world nations. Kleve (Germany), 1985.

PRENANT (A) Le bâtiment et les Travaux publics en Algérie. Du secteur refuge à la croissance en marge de l'entreprise, in Entreprises et entrepreneurs en Afrique XIXe-XXe siècle. Ed. L'Harmattan, Paris 1983.